

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 15 janvier 2025 à 18h le Comité d'AQUAVESC légalement convoqué par son Président, Monsieur Erik LINQUIER, s'est réuni au 12 rue Mansart à Versailles.

OBJET : 2025/08 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sont présents :

Chavenay : Stéphane GOMPERTZ

Thiverval-Grignon : Catherine LANEN

CA SBGS : Jean-Dominique MASSERON (suppléant d'Isabelle DE TONQUEDEC)

EPT GPSO : Valentine BOUVET, Pierre CHEVALIER

EPT POLD: Eric BERDOATI, Olivier BERTHET, Gilles VERGNORY (suppléant de Catherine BLOCH)

CA SQY: BASTONI Catherine, BEAULIEU Françoise, Henri-Pierre LERSTEAU, Christian GRANDE (suppléant de Roger ADELAIDE), Eva ROUSSEL, Bernard MEYER, ARICHI Djamel

CA VGP: Christian ROBIEUX, Luc WATTELLE, Bernard MILLION-ROUSSEAU, Alain SANSON, Richard LEJEUNE (suppléant de Michel AUBOUIN), Isidro DANTAS, Murielle COSTERMANS, Erik LINQUIER, Xavier GUITTON (suppléant de Martine SCHMIT)

Absents ou excusés : Béatrice BODIN, Frédéric PELEGRIN, Olivier AFONSO, Igor GAZEYEFF, Moussa FOUZI, Emilien NIVET, Richard DELEPIERRE, Christophe MOLINSKI

Ont donné pouvoir : Myriam DEBUCQUOIS à Eva ROUSSEL, Denis PETITMENGIN à Isidro DANTAS

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Secrétaire de séance : Eva ROUSSEL

Date d'affichage : 17 janvier 2025

Nombre de membres : En exercice : 34 Présents : 24 Votants : 26

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture :

- Date de sa publication et/ou de sa notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux. La réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux

Accusé de réception en préfecture
17025790027 20250115 DEL 202508-DE
Date de télétransmission : 17/01/2025
Date de réception préfecture : 17/01/2025

Délibération 2025/08

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que le tableau des effectifs est réactualisé au regard de l'avancement de grade de trois agents au 20 janvier 2025 ainsi que notamment la mise à jour des recrutements effectués en 2024 suivant le détail mentionné ci-après :

- L'occupation du poste ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- L'ouverture d'un poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- L'ouverture d'un poste sur le grade de technicien principal de 1^{ère} classe
- La suppression de deux postes sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- La suppression d'un poste sur le grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- Le départ par mutation de l'ingénieur principal
- La stagiairisation d'un technicien principal de 2^{ème} classe vers le grade d'ingénieur
- Le recrutement d'une comptable sur le grade de rédacteur
- Le recrutement d'un responsable assainissement et d'une chargée de projets GEMAPI au grade d'ingénieur
- La réévaluation du référentiel indiciaire d'un agent contractuel du grade d'attaché vers le grade d'attaché principal
- le grade d'attaché principal

Considérant que plus particulièrement concernant le recrutement d'une comptable sur le grade de rédacteur, les discussions relatives à l'ouverture ce poste ont débuté en 2022 pour aboutir sur un accord entériné au bureau AQUAVESC du 02 février 2023 et qu'en conséquence par délibération n°2024/18 du Comité syndical du 18 juin 2024, la création de l'emploi permanent de second comptable a été approuvée par les membres du Comité AQUAVESC et le poste est pourvu depuis septembre 2024,

Considérant que le Comité, par délibération du 31 janvier 2024, avait décidé de la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} février 2024 comme suit :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	1	1	0
Ingénieur	A	3	3	2	0
Technicien Principal 1 ^{ère} cl	B	1	1	1	1
Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2	0
Technicien territorial	B	2	1	1	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	4	3	3	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	1	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	4	3	3	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		25	16	15	1

- 15 agents dont 1 à temps non complet.

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

DÉCIDE de la modification du tableau des effectifs au 20 janvier 2025 :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	0	0	0
Ingénieur	A	4	4	4	0
Technicien Principal 1 ^{ère} cl	B	2	2	2	1
Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	0	0
Technicien territorial	B	2	1	1	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	1	1	0
Attaché	A	4	2	2	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	1	0
Rédacteur	B	1	1	1	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	2	2	2	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	2	1	1	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		25	17	16	1

- 16 agents (suite à la création d'un second poste de comptable par délibération n°2024/18 du Comité syndical du 18 juin 2024) dont 1 à temps non complet

DECIDE de la modification du tableau des effectifs au 20 janvier 2025.

INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif de 2025.

**Pour Extrait Conforme
A Versailles, le 15 janvier 2025**

Le Président

Erik LINQUIER

Accusé de réception en préfecture
078-257800227-20250115-DEL202508-DE
Date de télétransmission : 17/01/2025
Date de réception préfecture : 17/01/2025